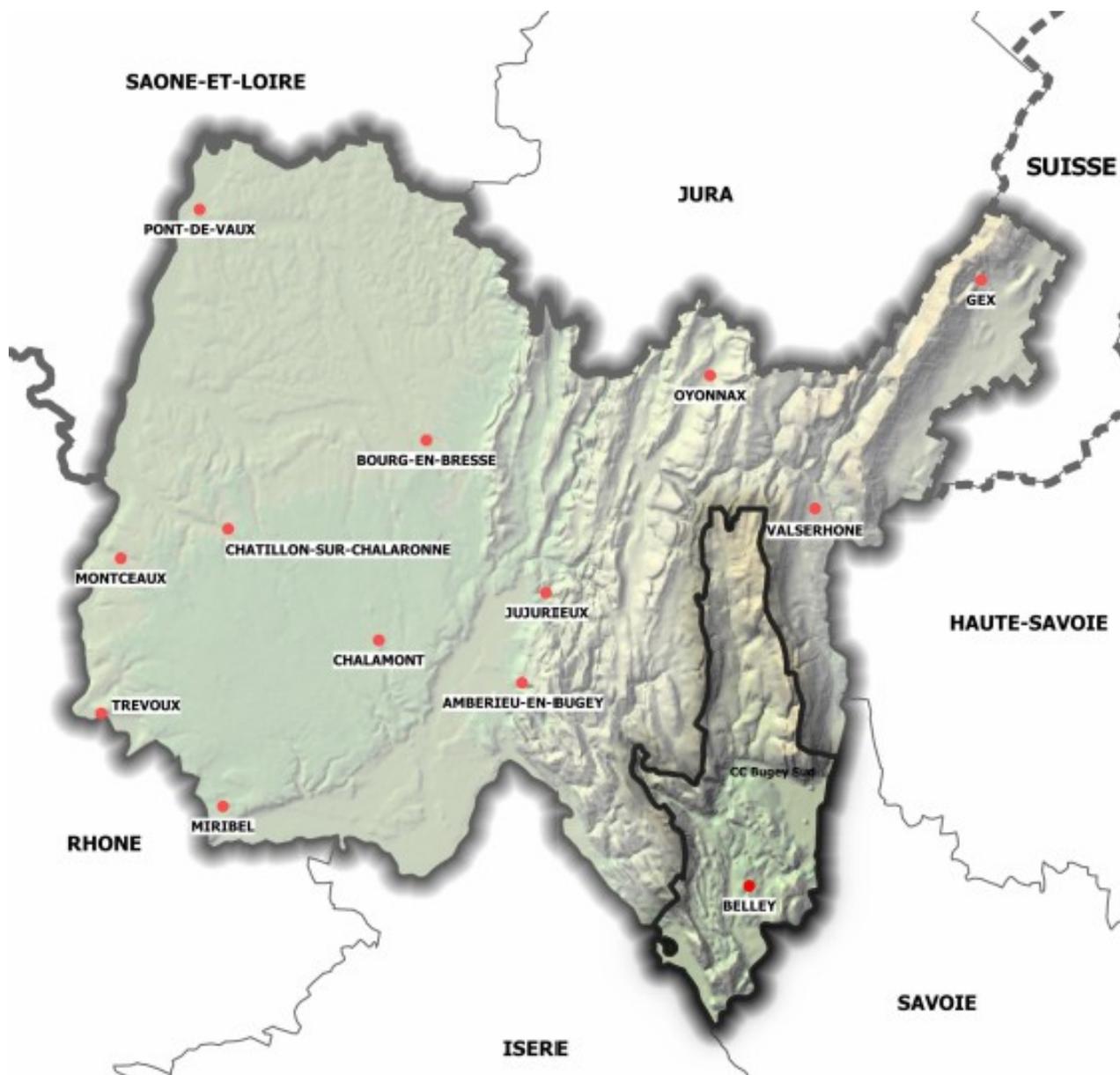




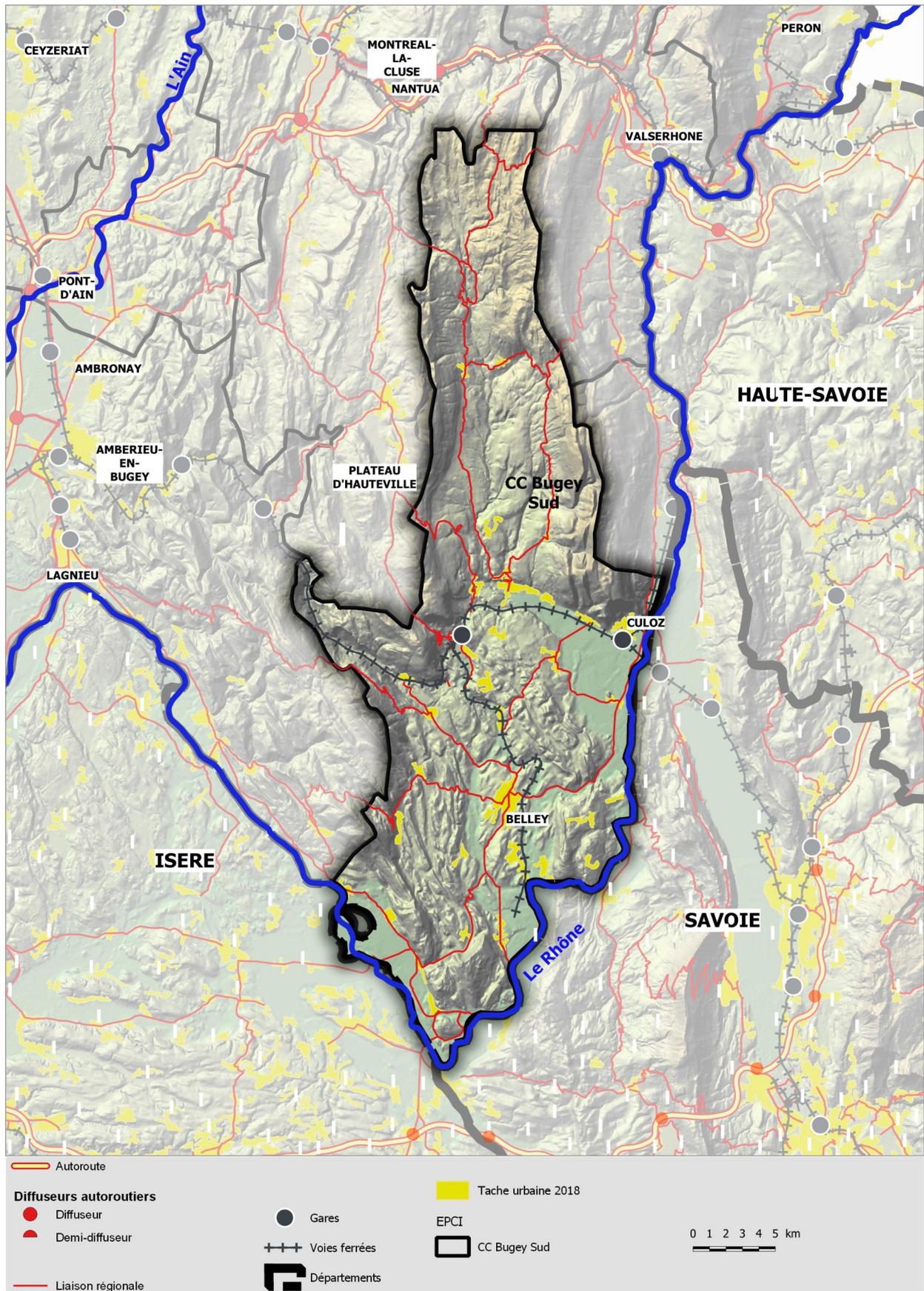
Connaître la mobilité dans l'Ain

Territoire de la Communauté de communes Bugey-Sud



Dans le quart sud-est du département de l'Ain, le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud et en particulier le bassin de Belley sont ouverts naturellement vers l'avant-pays savoyard, le bassin d'Aix-les-Bains - Chambéry et le nord Isère.

Caractéristiques du territoire de la CC Bugey-Sud





Deux secteurs géographiques distincts composent le territoire : la vallée du Valromey au nord et le bassin de Belley au sud. Les pôles principaux et la majeure partie de la population se concentrent dans le bassin de Belley alors que le Valromey a conservé un caractère très rural de moyenne montagne.



Culoz et la vallée du Rhône

Le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud (CCBS) s'étire sur près de 50 km sur le flanc Est du département de l'Ain. Il est composé de 43 communes dont Belley constitue le chef-lieu avec près de 10 000 habitants.

Sur la partie nord, la large dépression du Valromey est bordée par des chaînons du massif jurassien culminant entre 1100 et 1500 m d'altitude. Cette vallée prend naissance à 1000 m sur le plateau de Retord et descend progressivement vers le sud jusqu'au bassin de Belley à la cote 250 m. L'habitat, peu développé, se concentre dans quelques villages et hameaux nichés au cœur de zones naturelles et pastorales de moyenne montagne.

Au sud, le bassin de vie de Belley recouvre un vaste espace de collines boisées, de zones marécageuses, de plaines agricoles et de vignobles. Il est délimité naturellement à l'ouest par le massif du Mollard de Don et sur le reste de son périmètre par le Rhône formant un coude très resserré à l'extrémité sud au niveau de Brégnier-Cordon.

Les principales agglomérations du Bugey-sud se sont développées au sein du bassin de Belley. Outre Belley, Culoz, avec 3 000 habitants, constitue une centralité secondaire sur le plan démographique et économique. Parmi les autres communes, une dizaine de gros bourgs sont peuplés de plus de 1.000 habitants ; plus de la moitié ne dépassent cependant pas 500 habitants et forment un tissu rural villageois très dispersé.

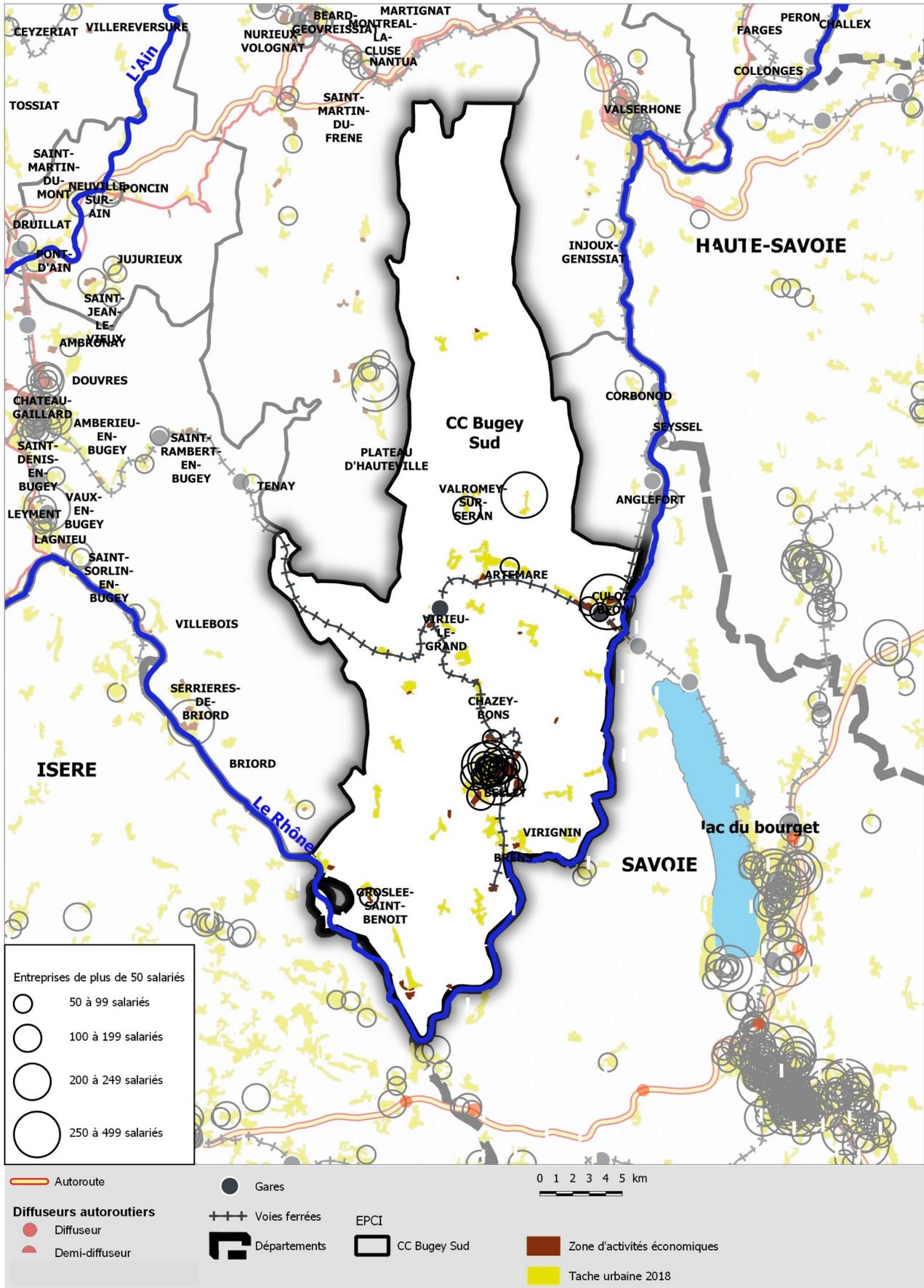
Plusieurs barrières naturelles rendent complexes les communications avec les territoires voisins, même si quelques trouées naturelles ont permis la construction d'infrastructures de liaison.

Le bassin de Belley apparaît enclavé par rapport aux territoires voisins en raison de fortes contraintes géographiques naturelles. La vallée du Rhône et surtout la cluse des Hôpitaux offrent les seuls points de passage sans dénivellation importante vers l'ouest du département.

Côté Savoie, le lac du Bourget, la chaîne du Mont du Chat et la Montagne du Gros Foug forment des obstacles aux liaisons vers les bassins d'emplois de niveau régional d'Aix-les-Bains, Chambéry et Annecy. Le tunnel routier du Chat offre un accès direct vers ces bassins mais il est interdit aux poids-lourds depuis la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc en 1999. Depuis Culoz, la ligne de chemin de fer permet toutefois d'accéder au cœur des agglomérations de Aix-les-Bains et Chambéry.

Au nord, la vallée du Rhône offre un débouché naturel vers Valserhône et le bassin lémanique. A l'extrémité sud du territoire, les ponts de Brégnier-Cordon et d'Evieu permettent d'accéder au territoire nord-Isère et au-delà, à l'Est lyonnais.

Bassins d'emplois et espaces générateurs de déplacements





Belley et Culoz regroupent les principales fonctions économiques du territoire. Ce bassin souffre d'un enclavement par rapport aux grands flux logistiques nationaux.

Le tissu économique local est surtout composé de petites et moyennes entreprises (PME) et d'industries qui ont forgé leurs savoir-faire en s'appuyant sur les compétences locales. Belley et Culoz constituent les deux pôles d'emplois principaux du Bugey-sud. Ils abritent les plus grosses entreprises du territoire dont les fleurons sont notamment les établissements Carrier (équipements aérauliques et frigorifiques) à Culoz ainsi que Volvo (engins de TP), Geral (équipements électriques) ou Conductix-Wampfler (fibre optique) à Belley.



Ces entreprises sont implantées au sein des agglomérations de Belley et Culoz ou en périphéries immédiates. Contrairement à beaucoup d'autres territoires, il n'existe pas sur la CCBS de grandes zones d'activités isolées et destinées à accueillir des investisseurs à la recherche de grandes emprises foncières pour des besoins logistiques. La situation du territoire à l'écart des grands flux nationaux de marchandises et des axes majeurs de transports explique sans doute en partie ce constat. Cette situation constitue aussi une faiblesse pour le développement de l'économie locale.

Les autres activités industrielles et artisanales se répartissent sur le reste du territoire principalement dans les zones artisanales de niveau communal.

Il convient enfin de citer l'importance de l'emploi tertiaire à Belley, ville qui regroupe beaucoup de fonctions administratives, de services et d'équipements de rayonnement intercommunal voire au-delà, comme l'hôpital Bugey-sud ou les différents lycées.

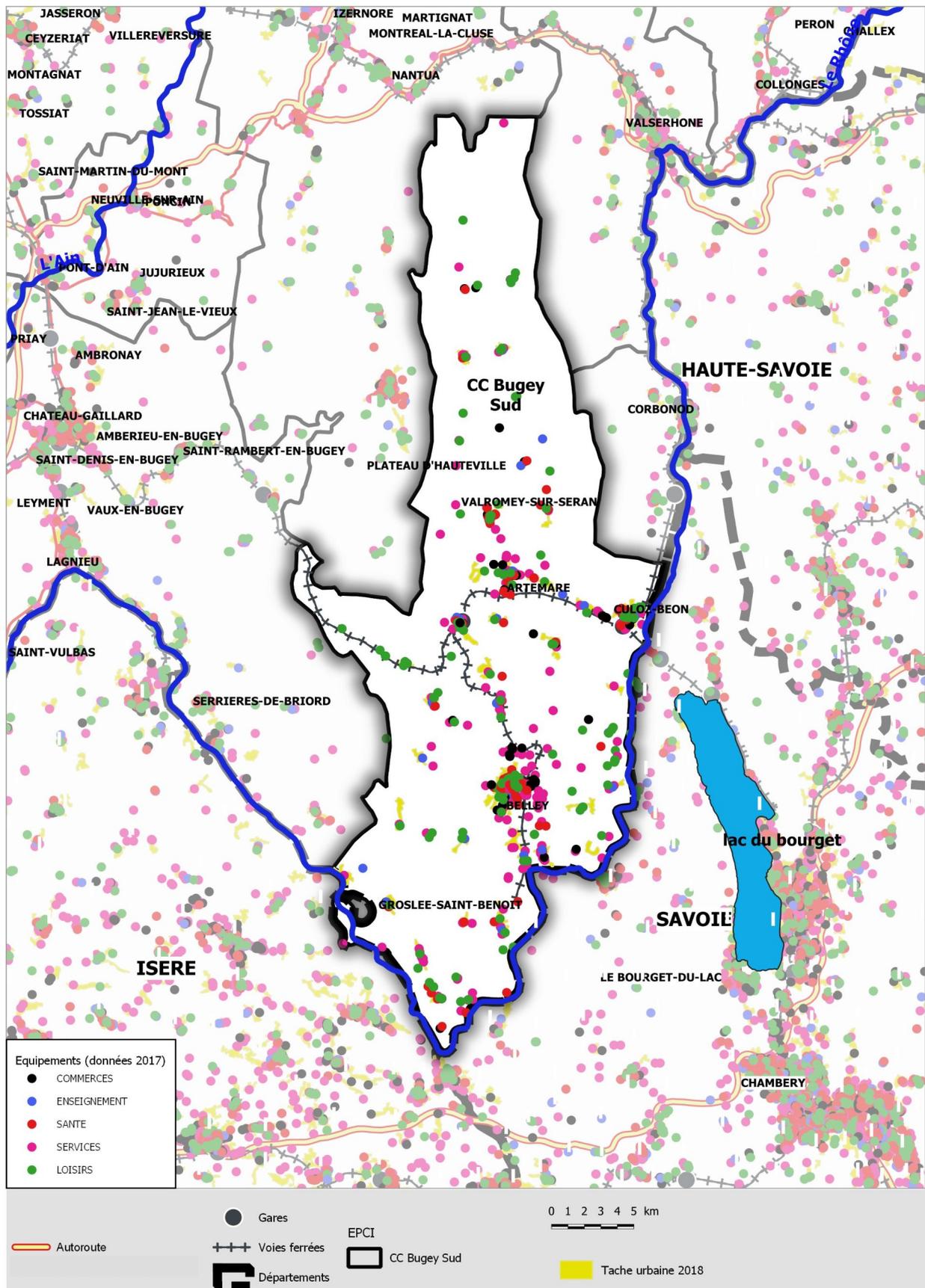
En termes d'équipements commerciaux, la zone de l'Ousson à l'entrée Est de Belley est le seul véritable espace du territoire à fonction uniquement commerciale. Cette zone regroupe autour de l'hypermarché Carrefour plusieurs enseignes nationales. Dans les autres pôles, le commerce de proximité demeure prépondérant avec des indépendants, des supérettes et quelques supermarchés de tailles limitées.

Le bassin voisin d'Aix-les-Bains/Chambéry exerce une influence grandissante sur le territoire Bugey-sud en matière d'emplois notamment.

A l'extérieur du territoire, le bassin d'Aix-les-Bains/Chambéry constitue un pôle attracteur important en matière d'emplois, de commerces et de services. De plus en plus d'actifs travaillent notamment dans les parcs d'activités savoyards tel que Technolac situé à seulement 25 km de Belley. Cette influence est renforcée par un flux migratoire démographique en progression comprenant de nombreux actifs savoyards qui viennent élire domicile sur le territoire Bugey-sud pour y bénéficier du cadre de vie et aussi d'un prix du foncier résidentiel moins élevé.

Citons enfin sur le territoire voisin du Haut-Bugey, le pôle de Plateau d'Hauteville dont les établissements médicaux attirent, grâce à leur proximité, quelques actifs résidant dans le Bugey-sud, notamment dans le Valromey.

Les pôles d'équipements générateurs de déplacements





Les établissements scolaires, les espaces commerciaux, les centres de loisirs sportifs et culturels et les équipements de services à la population constituent des générateurs de déplacements. Une adéquation entre la localisation de ces générateurs et les densités de population contribue toutefois à limiter le nombre et la longueur des déplacements.

Belley regroupe un grand nombre d'équipements, de commerces et de services de proximité du territoire. Ce pôle abrite aussi des fonctions de niveau supérieur même si le bassin d'Aix-Chambéry exerce une forte attractivité dans ce domaine.

Belley génère de nombreux déplacements pour des motifs de courses, affaires personnelles et même loisirs. Elle concentre en effet une grande partie des équipements, commerces et services du territoire Bugey-sud. Ces équipements répondent non seulement aux besoins quotidiens ordinaires de la population locale mais aussi à des fonctions supérieures notamment dans les domaines du médical (hôpitaux, spécialistes...), de l'enseignement (lycée, professionnel...), du commerce (magasins spécialisés) ou même des divertissements sportifs et culturels (piscine, spectacles...).

Cette offre locale de proximité présente sur Belley permet de limiter un peu les besoins de déplacements en direction des pôles extérieurs, en particulier vers le bassin de Aix-les-Bains/Chambéry qui demeure un puissant générateur de déplacements en raison de la diversité et du choix de services qu'il propose.

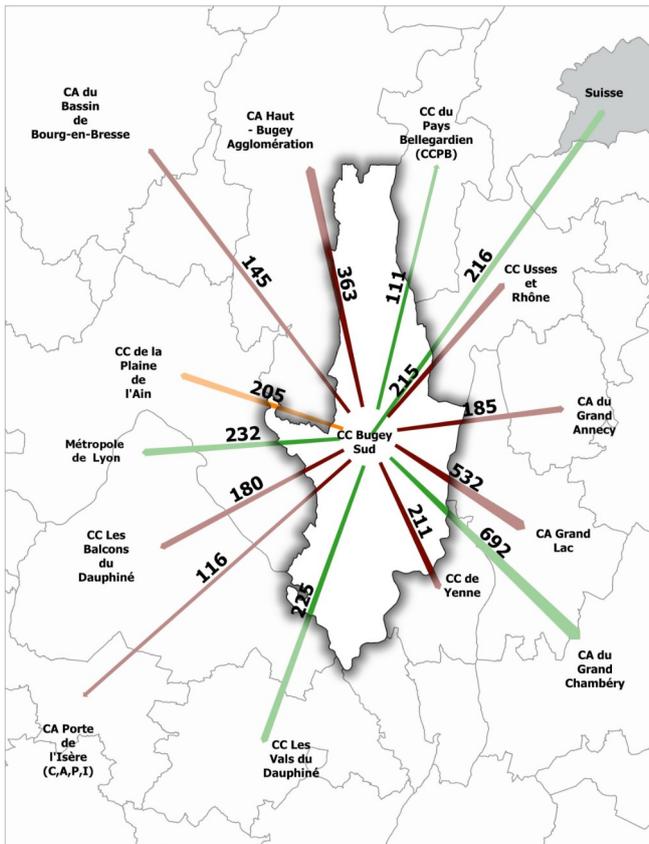
Sur le reste du territoire Bugey-Sud, l'offre de services de proximité apparaît très réduite et clairsemée hormis dans quelques pôles secondaires.

En complément du pôle belleysan, seuls émergent trois pôles secondaires de services à la population locale : Culoz, Artemare et Virieu-le-Grand. Sur le reste du territoire Bugey-Sud, l'offre apparaît très réduite et clairsemée notamment au nord dans le secteur très rural du Valromey.

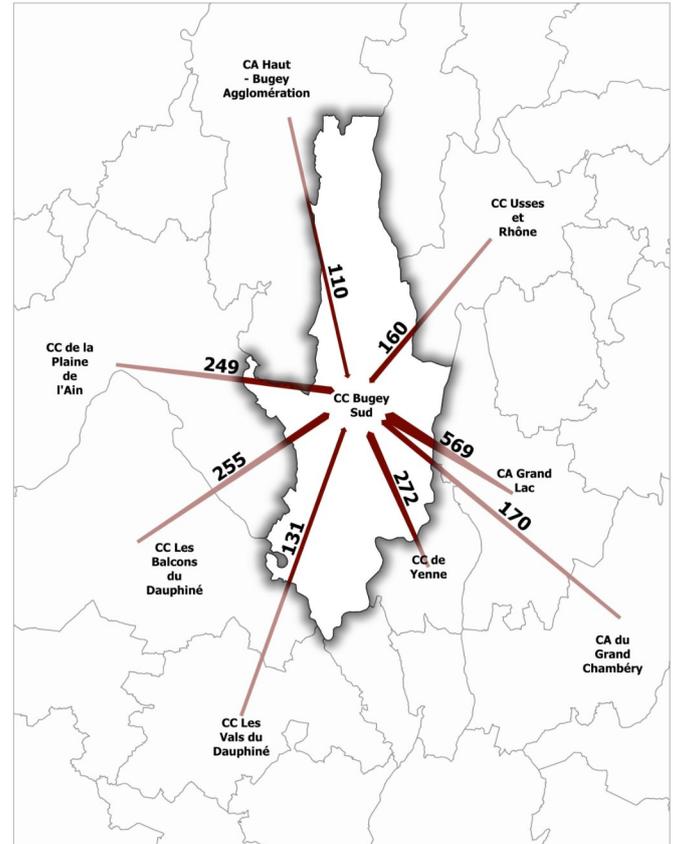
Enfin, les résidents de quelques communes situées en limite du territoire, peuvent bénéficier de l'offre de pôles secondaires des territoires voisins tels que Plateau d'Hauteville ou Les Avenières, Aoste, Saint-Genix-sur-Guiers dans l'Isère.



Les déplacements domicile-travail intercommunautaires



Sorties : actifs résidant dans la CC Bugey-Sud et travaillant à l'extérieur (flux > 100)



Entrées : actifs travaillant dans la CC Bugey-Sud et résidant à l'extérieur (flux > 100)

Parts modales TC : 0 à 5 % 5 à 10 % > à 10 %



Parking de rabattement à la gare de Culoz



Le territoire Bugey-Sud apparaît relativement autonome en matière d'emplois même si l'influence du bassin de Aix/Chambéry est grandissante. Les parts modales TC de certains flux de déplacements domicile-travail sont plutôt élevées notamment vers Chambéry, Genève et Lyon.

Avec 12.000 actifs pour un peu moins de 14.000 emplois, le territoire Bugey-sud est légèrement déficitaire dans le domaine du travail. Pour autant, ce territoire apparaît relativement autonome comparé à d'autres beaucoup plus dépendants des pôles d'emplois voisins.

En effet, près de 70% des actifs de la CC Bugey-Sud travaillent et résident dans ce même territoire. Parmi les 30% restant, environ 30 % travaillent dans le bassin d'emplois de Aix/Chambéry dont l'influence va croissante avec la résidentialisation sur le Bugey-Sud de nouveaux actifs travaillant dans les pôles savoyards. La concentration de flux domicile-travail vers Aix et Chambéry facilite une massification des déplacements favorable au développement des transports collectifs. D'ailleurs, 12 % des actifs travaillant dans la CA du Grand Chambéry utilisent ce mode déplacement.

Les autres déplacements domicile-travail vers l'extérieur du territoire se répartissent dans toutes les directions en une multitude de flux de faibles importances. L'usage des TC est faible voire nulle pour la plupart des destinations de travail à l'exception des 4 destinations suivantes : Suisse (26%), CC du Pays bellegardien (13,6%), Métropole de Lyon (19,4%) et CC des Vals du Dauphiné (22,2%). Les distances importantes notamment vers Genève et Lyon ainsi que des offres TC attractives peuvent expliquer ce constat.

Les emplois locaux sont surtout occupés par des actifs résidant sur le territoire Bugey-Sud. Près de la moitié de ces actifs travaillent dans leur commune de résidence.

Dans le sens des entrées, seulement 20 % des emplois locaux sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur du territoire Bugey-Sud. Il existe donc sur ce territoire plus qu'ailleurs, une proximité importante entre emplois et lieux de résidence. D'autant plus que près de la moitié des flux internes concernent des déplacements intracommunaux d'actifs qui travaillent sur leur commune de résidence.

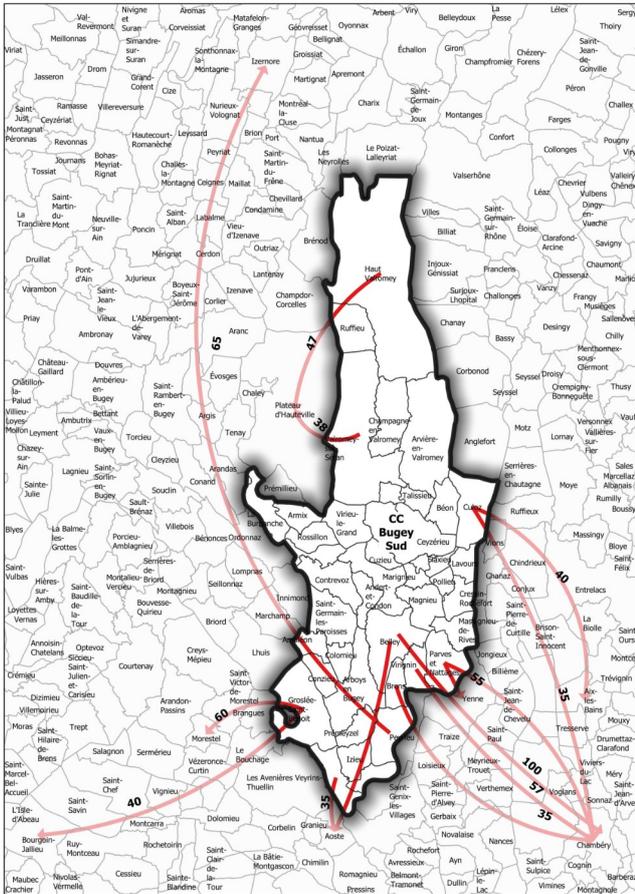
Parmi les actifs entrant, 30 % proviennent du bassin de Aix/Chambéry et une grande partie d'entre eux travaillent dans les communes pôles de Belley et Culoz. Comme dans le sens des entrées, cette concentration des flux devrait favoriser l'usage des TC. Or la part modale des flux domicile-travail issus du bassin de Aix/Chambéry est inférieure à 3 %.

Les autres flux entrants émanant d'autres territoires sont très faibles de même que leurs parts modales.



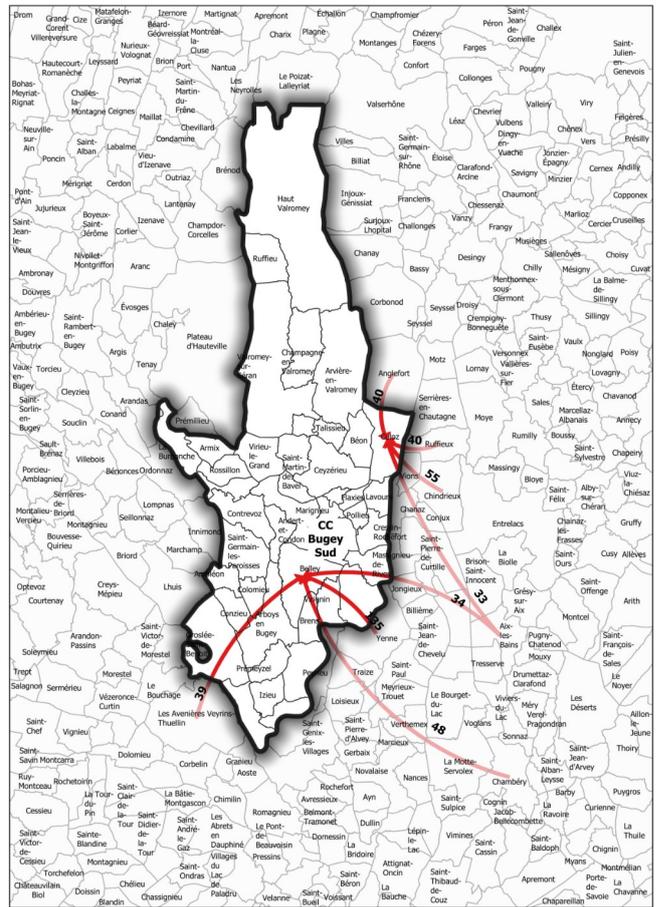
Zone d'activités ACTIPOLE à Virignin

Les principaux flux domicile-travail avec les pôles externes



Flux sortants quotidiens supérieurs à 30 déplacements de commune à commune entre lieux de résidence sur le territoire de la CC Bugey-Sud et pôles d'emplois externes

Flux entrants quotidiens supérieurs à 30 déplacements de commune à commune entre lieux de résidence externes au territoire de la CC Bugey-Sud et communes d'emplois internes





La décomposition des flux domicile-travail de commune à commune permet de mettre en évidence les concentrations de déplacements sur certains axes importants ainsi qu'en direction des pôles d'emplois internes ou externes au territoire. Pour une meilleure visualisation, les cartes de la page précédente n'intègrent que les flux supérieurs à 30 déplacements quotidiens entre communes.

L'attractivité des pôles d'emplois de Aix-les-Bains et surtout Chambéry génère une concentration des flux domicile-travail depuis Belley, Culoz et quelques communes résidentielles voisines.

Globalement et logiquement, le bassin d'emplois de Aix-Chambéry et le secteur du nord Isère attirent surtout des actifs des communes de la CC Bugey-sud situées en frange Est et sud du territoire.

L'observation sur la carte ci-jointe des flux sortants de commune à commune montre une concentration importante de ces flux entre, d'une part Belley et quelques communes résidentielles voisines, et d'autre part le pôle d'emplois de l'agglomération de Chambéry. Cette concentration de flux sur un axe commun est propice à la massification des déplacements et donc au développement des TC. C'est d'ailleurs ce qui a permis la création en 2011 de la ligne de cars 173 entre Belley et Chambéry.

A un degré moindre, Aix-les-Bains attire aussi quelques flux importants notamment depuis les pôles de Belley et Culoz.

Enfin, la commune de Plateau d'Hauteville génère quelques flux d'actifs résidant dans le Valromey, secteur où les possibilités d'emplois sont faibles.

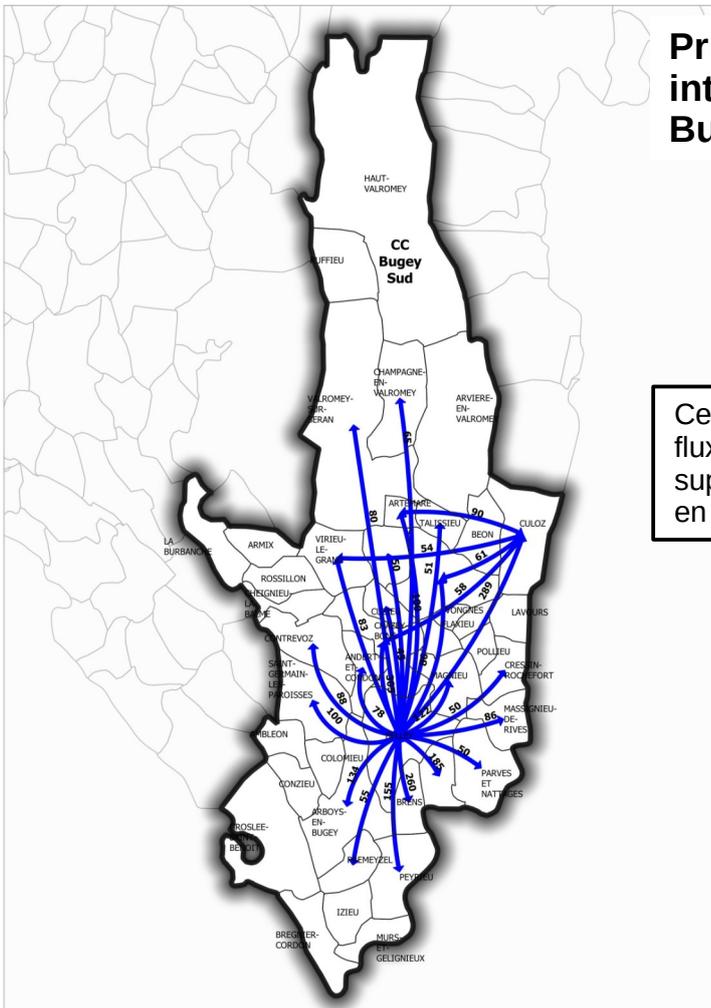
Seuls les pôles d'emplois internes de Belley et Culoz concentrent quelques flux importants depuis la Savoie.

Dans le sens des entrées, les flux domicile-travail les plus importants convergent tous vers les pôles de Culoz et Belley qui offrent des volumes d'emplois suffisamment importants pour générer des flux d'échanges significatifs issus essentiellement de communes savoyardes.



RD1504 : Pont de la Balme sur Rhône

Les flux domicile-travail internes au territoire

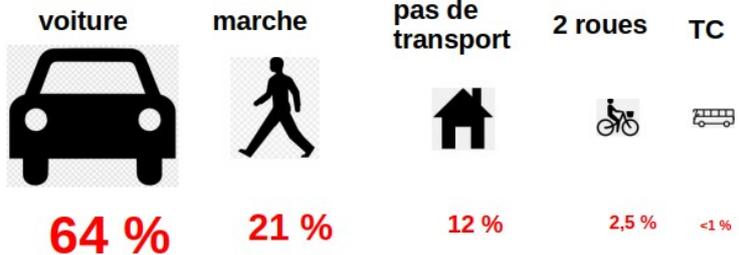


Principaux flux domicile-travail internes au territoire de la CC Bugey-Sud

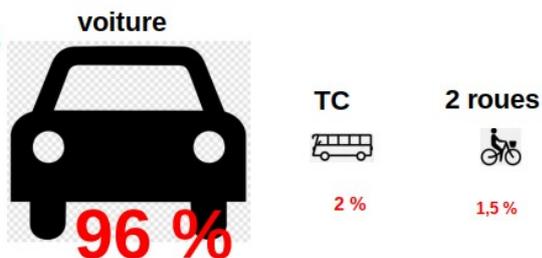
Cette carte a été réalisée en compilant les flux intercommunaux internes au territoire, supérieurs à 40 déplacements quotidiens, en cumulant les deux sens

Parts modales des déplacements domicile-travail internes au territoire

Déplacements internes intracommunaux



Déplacements internes intercommunaux



Nota : les 2 roues comprennent les vélos, les cyclomoteurs et les motos



De nombreux flux intercommunaux internes au territoire convergent vers les deux pôles d'emplois principaux locaux : Belley et Culoz.

Belley et Culoz constituent bien les deux pôles d'emplois principaux du territoire. Ils concentrent les flux **internes intracommunaux** de commune à commune les plus importants. Aucune autre commune du Bugey-Sud ne génère de flux de déplacements > 40 avec une autre commune. Cette convergence remarquable autour des deux pôles est propice à la mise en place d'une organisation collective des déplacements (TC, covoiturage).

Toutefois, les flux domicile-travail internes, intercommunaux >40 déplacements quotidiens ne représentent qu'un peu plus de la moitié des flux internes intercommunaux totaux. Cela signifie qu'au sein du territoire Bugey-Sud, les déplacements intercommunaux comprennent aussi une multitude de flux de faibles importances.

Avec 96 % de part modale, la voiture est le moyen de transport utilisé de manière quasi exclusive pour les déplacements intercommunaux internes au territoire. Les 2 roues avec 1,5 % et les transports en commun avec 2 % des déplacements seulement occupent une place marginale.

Des déplacements intracommunaux également très dépendants de la voiture malgré les courtes distances

L'ensemble des flux domicile-travail **internes intracommunaux** représentent près de la moitié des déplacements internes domicile-travail des actifs résidant sur ce territoire. Ces flux concernent essentiellement des déplacements locaux de courtes distances puisque leur origine et leur destination sont toujours situées à l'intérieur d'une même commune.

Avec 64 % d'utilisateurs, la voiture reste le moyen de transport largement majoritaire pour ces déplacements intracommunaux. La marche occupe également une place importante avec 21 %. Les autres modes de transports sont très peu utilisés par les actifs : 2,5 % en 2 roues et moins de 1% de transports en commun.

12 % des actifs ont déclaré ne pas avoir besoin de transport pour se rendre sur leur lieu de travail. En ne considérant que les actifs qui doivent se déplacer (en écartant donc les actifs sans transport), les parts modales s'élèvent à : voiture 72,5 %; marche 24 %; 2 roues 3 % et TC 0,5 %. Ces valeurs mettent encore plus en évidence la prépondérance de la voiture et la faiblesse des modes actifs, notamment du vélo pour effectuer des trajets de courtes distances.





Le bassin de Belley souffre d'enclavement par rapport aux grands axes de circulation. Les diffuseurs autoroutiers sont difficilement accessibles.

Depuis la fermeture en 2000 du tunnel du Chat aux poids-lourds > 7,5 t et la mise en service du contournement autoroutier de Lyon par l'A 432 dans les années 2000, la RD 1504 a perdu sa vocation d'itinéraire de transit à l'échelle nationale. Mais cet axe demeure vital pour l'accès au territoire Bugey-sud, notamment le bassin de Belley-Culoz, depuis l'ouest du département de l'Ain et le bassin de Aix-Chambéry. Le trafic sur la RD 1504 s'élève à Tenay à environ 3 500 v/j dont 410 pl/j. Il s'accroît à l'approche de Belley (5 300 v/j et 230 pl/j sur la déviation de Belley) et de la Savoie (8 800 vj et 500 pl/j à Virignin).



Le bassin de Belley souffre d'enclavement par rapport au réseau autoroutier. Les accès principaux se situent sur l'A 43 au niveau des diffuseurs des Abrets et de St-Genix-sur-Guiers. Depuis Belley, l'accès à ces diffuseurs emprunte soit la RD 992 soit les RD 1504 et 1516 (Savoie). Le trajet représente environ 30 km et nécessite la traversée de plusieurs points durs notamment des agglomérations (Virignin, St-Genix-sur-Guiers...).

Côté Savoie, le diffuseur de la Motte-Servolex à la jonction entre l'A 43 et l'A 41, offre aussi un accès au réseau autoroutier en direction d'Annecy et des vallées alpines.

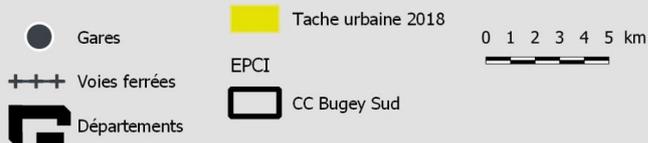
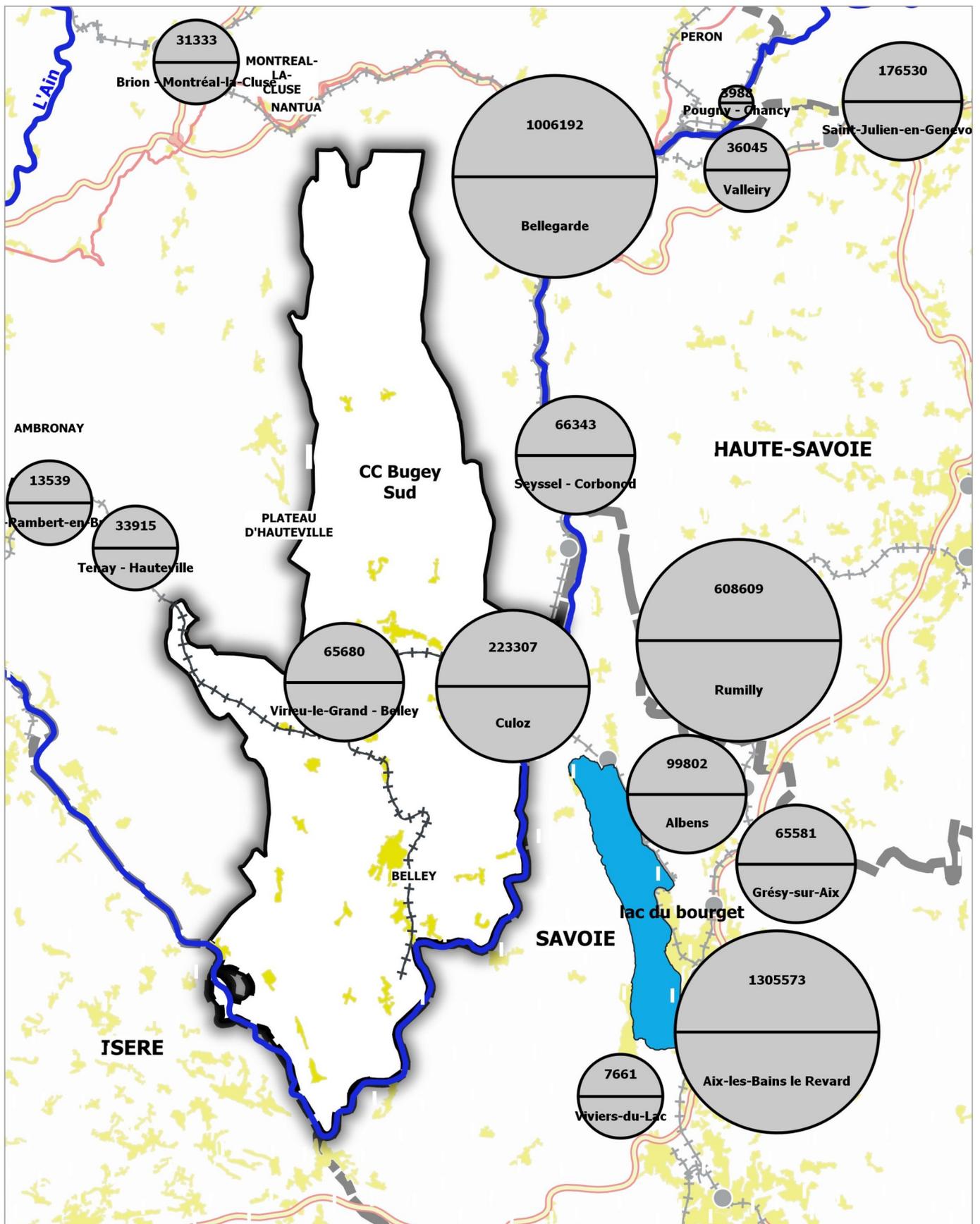
Les RD 904, 992 et 1504 supportent l'essentiel des trafics locaux et d'échanges avec l'extérieur. Les liaisons vers le haut-Bugey apparaissent plus difficiles en raison du contexte montagneux.

Au sein du territoire Bugey-sud, le réseau routier s'articule autour de l'agglomération de Belley vers laquelle convergent les axes routiers principaux dont la RD 992 et la RD 1504 citée précédemment. La RD 992 longe tout le flanc Est du territoire et dessert Belley et Culoz. Elle supporte les trafics d'échanges au nord vers Valserhône et la région lémanique et au sud vers le nord-Isère via le pont de Brégnier-Cordon. Son trafic reste relativement moyen : entre 2 000 et 5 000 v/j suivant les sections.

Depuis fin 2015, avec l'ouverture de la déviation sud de Belley, les itinéraires principaux par les RD 1504 et 992, contournent totalement le centre de la cité bugiste. Toutefois, l'entrée Est de Belley par la RD 992 (14 000 v/j) connaît encore aux heures de pointes, des périodes de saturation notamment au niveau du centre commercial de l'Ousson.

La RD 904 complète ce réseau routier principal en desservant Culoz depuis la RD 1504.

Les autres axes sont constitués de routes départementales secondaires de faibles trafics desservant les nombreux villages et hameaux bugistes. Leurs tracés, souvent sinueux et pentus, s'inscrivent dans un contexte montagneux parfois difficile d'accès surtout en période hivernale. C'est le cas notamment des liaisons routières vers le secteur de Plateau d'Hauteville et du haut-Bugey.





Le territoire Bugey-sud est desservi par deux gares ferroviaires situées sur la ligne Ambérieu-Culoz-Chambéry: Virieu-le-Grand et Culoz. Depuis la gare de Culoz, la ligne Genève-Bellegarde-Chambéry permet également d'accéder au bassin lémanique.

Depuis la gare de Virieu-le-Grand, une troisième ligne dessert, via Belley, des entrepôts céréaliers à Peyrieu. Cette ligne de fret n'est plus utilisée depuis 2017 faute de financements pour l'entretien des installations.



Gare de Virieu-le-Grand / Belley

La gare de Culoz, plaque tournante de la desserte ferroviaire du Bugey-sud, offre des liaisons attractives en direction des bassins d'emplois de Aix-Chambéry et Genève.

Avec plus de 220.000 voyageurs par an, la gare de Culoz occupe une place importante dans l'organisation des déplacements en direction des bassins d'emplois d'Aix-Chambéry d'une part et de Genève via Bellegarde d'autre part. Elle attire de nombreux navetteurs qui bénéficient de plusieurs parkings de rabattement récemment aménagés. En revanche, il n'existe aucune ligne TC routière permettant le rabattement vers cette gare, hormis la ligne 143 Chanay-Belley mais dont les horaires ne sont pas du tout adaptés à l'usage domicile-travail. En outre, la passerelle enjambant les voies n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Depuis la gare de Culoz, une douzaine de liaisons quotidiennes dans chaque sens permettent d'atteindre Bellegarde en 25 minutes et la gare de Genève Cornavin en 1 heure environ. De même, Aix-les-Bains et Chambéry sont accessibles respectivement en 18 et 33 minutes environ grâce à 10 liaisons quotidiennes dans chaque sens. Les horaires de ces liaisons apparaissent adaptées aux déplacements domicile-travail.

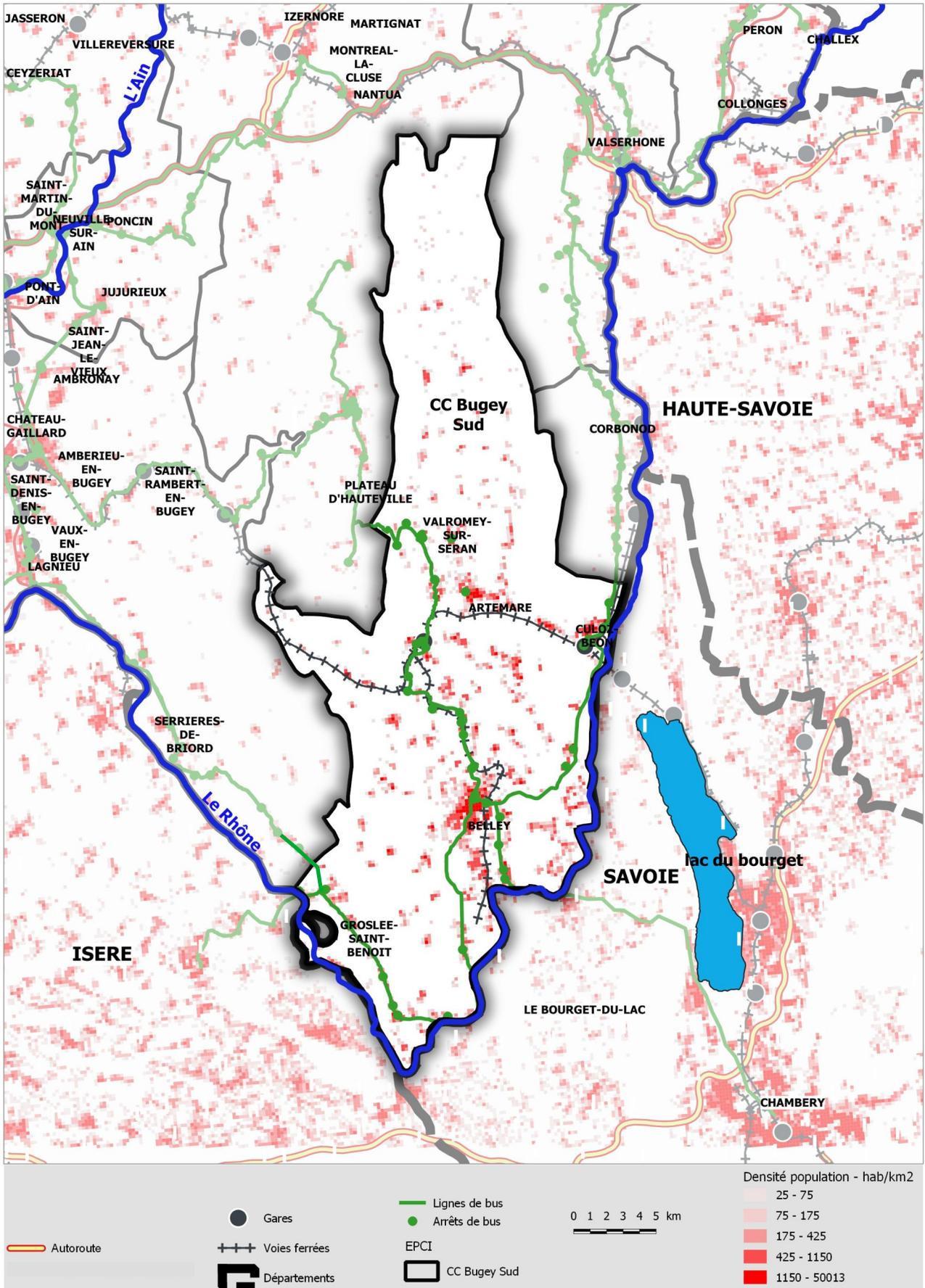
La gare de Culoz bénéficie aussi de dessertes encore plus étoffées en direction d'Ambérieu-en-Bugey et Lyon avec respectivement 16 et 12 liaisons quotidiennes dans chaque sens. Le trajet vers Ambérieu s'effectue en 36 minutes en moyenne ; vers Lyon, en 1 heure.

La gare de Virieu-le-Grand est moins fréquentée car moins attractive pour les déplacements vers les pôles d'emplois principaux.

La gare de Virieu-le-Grand est moins fréquentée avec seulement 65 000 voyageurs par an. Elle est sans doute aussi moins utilisée pour les déplacements domicile-travail. Les bassins d'emplois principaux se situant à l'Est à Aix-les-Bains et Chambéry, les usagers qui souhaitent se rabattre vers une gare, se dirigent plutôt vers celle de Culoz. En outre, les rabattements vers la gare de Virieu ne peuvent s'effectuer qu'en voiture car les horaires de la ligne de car n°145 Belley-Virieu ne sont pas coordonnés avec ceux de la ligne ferroviaire.

Néanmoins, la gare de Virieu offre une desserte attractive en direction d'Ambérieu-en-Bugey et Lyon avec respectivement 16 et 12 liaisons quotidiennes, comme depuis Culoz. Le trajet vers Ambérieu s'effectue en 30 minutes en moyenne ; vers Lyon, en 50 à 55 minutes environ.

Implantation des lignes de transports en commun





Le réseau régional de transports collectifs routiers dessert les bourgs les plus importants du territoire Bugey-sud ainsi que quelques pôles extérieurs dont Chambéry. Mais il laisse à l'écart beaucoup de communes rurales.



Le réseau régional de transports collectifs routiers s'articule autour de la ville de Belley vers laquelle convergent toutes les lignes du territoire Bugey-sud. Il offre des liaisons vers 4 directions principales :

- Chambéry via le Bourget-du-lac par la ligne 173
- Morestel via Groslée-Saint-Benoit par la ligne 193. Une jonction vers Lhuis permet d'accéder à la ligne 149 Lhuis-Ambérieu-en-Bugey.
- Virieu-le-Grand, Plateau d'Hauteville et Brénod par les lignes 145 et 147
- Culoz et Chanay par la ligne 143

Les bourgs les plus importants du territoire sont desservis par ce réseau ; ils sont ainsi tous reliés au pôle de Belley. Toutefois, de vastes secteurs ruraux ne bénéficient d'aucune offre de transport collectif. C'est le cas notamment du haut Valromey et de nombreux villages du bassin belleysan où la voiture reste le seul moyen de transport pour se déplacer sur des distances importantes.

Ce réseau dessert aussi quelques pôles extérieurs au territoire Bugey-sud, notamment Chambéry, Plateau d'Hauteville et Morestel. Toutefois, à l'exception de Morestel, aucune liaison n'existe vers les pôles proches du nord Isère et de l'avant-pays savoyard : Aoste, St-Genix-les-Villages, Les Avenièrès-Veyrins-Thuellin, Les Abrets, Pont-de-Beauvoisin...

A l'exception de la ligne 173 entre Belley et Chambéry, les lignes TC routières ne sont pas adaptées pour les déplacements domicile-travail.

La ligne 173 relie Belley à Chambéry grâce à 10 liaisons quotidiennes dans chaque sens. Son offre apparaît attractive pour les déplacements domicile-travail en direction du pôle d'emploi savoyard : 4 liaisons sont effectuées le matin depuis Belley et 5 en retour le soir depuis Chambéry. Cette ligne dessert également l'important parc d'activités de Technolac au Bourget-du-Lac. Les trajets depuis Belley s'effectuent en environ 55 minutes vers la gare de Chambéry et 30 à 40 minutes vers Technolac.

Les autres lignes routières ne bénéficient pas d'une offre aussi attractive. Leurs horaires notamment aux périodes de pointes et leurs faibles fréquences de dessertes sont inadaptés aux déplacements domicile-travail. Certaines liaisons fonctionnent en transport à la demande et ne sont assurées qu'en périodes scolaires. Ces lignes ont donc un usage plutôt à caractère social pour des personnes qui ne disposent pas d'autre moyen de transport.

La ligne 145 entre Belley et Virieu-le-Grand apparaît stratégique car elle permet le rabattement des usagers de Belley vers la gare de Virieu où ils ont accès aux liaisons ferroviaires vers Ambérieu-en-Bugey et Lyon. Toutefois, les horaires des lignes ferroviaires et de cars ne sont pas toujours coordonnés notamment dans le sens des retours vers Belley.

Les principaux enjeux mobilité du territoire

L'analyse des divers indicateurs de la mobilité sur le territoire Bugey-sud fait ressortir 3 niveaux d'enjeux majeurs :

- Comment organiser une desserte attractive par des modes alternatifs à l'autosolisme pour des bourgs ruraux non desservis par les transports collectifs ?
- Comment favoriser le covoiturage, les modes actifs et les transports collectifs pour les flux de déplacements en direction du pôle de Belley ?
- Comment développer l'usage des modes doux pour les déplacements de proximité ?



Directeur de la publication :
Guillaume Furri, directeur départemental des Territoires de l'Ain
Rédaction :
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective
Date de publication : mai 2022



Direction
départementale
des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayer – CS 90410
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. : 04 74 45 62 37
Fax : 04 74 45 24 48
Mail : ddt@ain.gouv.fr